

## Réunion sur le projet Chocolaterie

- Mardi 24 mai 2022 -

**Objet :** Résumé des points abordés lors de la réunion publique sur le projet Chocolaterie

### Comité Chocolaterie :

- Qui sera présent ?
- Quand cela débute et combien de temps cela va durer ?
- Quel poids aura le comité dans les prises de décisions du projet ?

### Aspect patrimonial :

- L'avis de l'ABF a t-il été pris en compte ?
- Pourquoi l'ABF accepte du R+6 à côté des Monuments historiques ?
- Qu'en est-il de la renaturation du rû ?
- Peut-il interdire le projet ?

### Cité du Goût :

- C'est trop flou et abstrait pour la population.
- Des partenaires / opérateurs sont-ils déjà dans la boucle ?
- Quel avenir pour la Cité du Goût ?

### Circulation et stationnement :

- Qu'en est t-il de l'offre de transports en commun ?
- Le stationnement sur le projet et aux alentours sera t-il payant ou libre ?
- Des questionnements encore sur le potentiel de la RD10P à accueillir ses nouveaux flux.

### Logements :

- Ce seront des logements sociaux ou seulement de l'accession à la propriété ?
- Il y aura des logements sur Torcy ?
- S'il n'y a pas de logements neufs sur l'île, qu'est ce qu'il y aura à la place ?
- Les Portes du Parc ce n'est pas accepté par la population, comme le nombre total de logements.



# VILLE DE NOISIEL

## Bras de fer :

- Une alliance/co-pilotage avec la CAPVM et/ou l'Etat est-elle possible ?
- La ville peut-elle racheter le site, notamment en s'appuyant sur le droit de préemption urbain ?
- La population à l'impression que le projet est déjà fini et qu'ils ne peuvent jouer que sur le nombre de logements.
- Comment contrer totalement le projet ou élaborer un tout nouveau projet ?

## Concernant Nestlé :

- Quels engagements a encore Nestlé aujourd'hui concernant le site (subventions allouées pour leur installation et l'entretien actuel du site) ?
- Nestlé a choisi cet opérateur, mais est-ce possible d'en envisager un autre ?
- La promesse de vente entre Nestlé et Linkcity a t-elle une date butoire ?
- A quel prix le site sera vendu ?

## Risque inondation :

- Concernant les pompes de relevage, qui s'en occupera après le départ de Nestlé ? Vont-elles encore fonctionner ?
- Pourquoi délivrer un permis de construire en zone inondable ?
- Qui est responsable si il y a une inondation du site et donc des logements ?

## Autres :

- Dans combien de temps le projet sera fini ? En lien avec les JO ?
- Un agrandissement du centre de loisirs et de la cantine est-il aussi prévu ?
- Il y a un intérêt pour aménager des jardins partagés sur le site.

